

Toutes et tous en grève le 27 janvier !

Salaires Conditions de travail École inclusive et égalitaire

La rentrée de janvier 2022 est chaotique : le service public d'éducation est mis à mal par le manque de personnels et de moyens pour protéger leur santé ainsi que celle des élèves. Le succès de la grève du 13 janvier, appelée par l'ensemble des organisations syndicales, a permis de mettre en lumière les conséquences d'une casse du service public d'éducation par le ministre Blanquer et ses prédécesseurs.

Salaires : depuis 2 ans, le gouvernement distribue des miettes !

Blanquer pensait régler le problème de la rémunération des personnels par le paiement de quelques primes et indemnités. L'indemnité inflation, la prime d'équipement informatique et la prime d'attractivité ne concernent qu'une partie des personnels et sont trop minimes et ponctuelles : ce ne sont pas des augmentations de salaire !

De même, la soi-disant revalorisation des AESH est très insuffisante et n'a pas permis aux AESH de sortir de la précarité. Un-e AESH qui a 6 ans d'ancienneté ne gagnera que 22€ de plus ! Pour les AED, la seule réponse du ministre consiste à leur autoriser des heures supplémentaires pour voir leurs salaires augmenter.

SUD éducation dénonce ces mesurées qui n'ont pas de véritables effets sur le niveau de vie des personnels. Les personnels ont perdu entre 15 et 25 % de rémunération au cours des 20 dernières années du fait du gel du point d'indice. Le salaire moyen est inférieur d'au moins 15% aux salaires des personnels de l'éducation des pays de l'OCDE alors que le temps en classe est plus important (en moyenne 900 heures en classe en France contre une moyenne européenne de 738 heures en Europe).

La politique salariale de Blanquer est inégalitaire et insuffisante !

Les bas salaires participent du manque d'attractivité de nos métiers et du sentiment fort de mépris de la part de l'institution.

Des inégalités salariales femmes / hommes qui persistent !

Le salaire net des enseignantes est inférieur de 13,9% à celui de leurs collègues masculins. Il existe plusieurs raisons à cela. Les HSA profitent essentiellement aux hommes, qui perçoivent 51% de rémunération liée aux HSA de plus que les femmes. De plus, les femmes sont plus souvent contraintes de prendre en charge la garde des enfants et sont bien plus souvent à temps partiel.



Pour SUD éducation, il est urgent d'obtenir satisfaction sur les revendications immédiates :

- l'indexation des salaires sur l'inflation pour garantir le maintien du niveau de vie des personnels ;
- l'intégration des primes et indemnités au salaire (RIFSEEP et RIPEC dans le supérieur) ;
- une augmentation significative des salaires, d'autant plus forte que le salaire de l'agent-e est bas, pour réduire les inégalités salariales.

SUD éducation Alsace revendique également dans le cadre du projet d'égalité salariale qu'elle porte avec son Union syndicale Solidaires :

- une augmentation du Smic à 1800€ nets ;
- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité à temps plein de tous les personnels contractuels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur qui le souhaitent.

**Le 27 janvier, en grève et en manifestation
Strasbourg, place Kléber à 14H
Mulhouse, place de la Bourse à 14H**

Gagnons des moyens pour nos conditions de travail !

Pour la rentrée 2022, Blanquer supprime encore 440 postes d'enseignant·es dans les collèges et les lycées et ne crée aucun poste dans les écoles. Dans l'académie de Strasbourg, ce sont de nouveau 15 postes qui disparaîtront du fait de la politique menée par le ministre (après les 43 suppressions à la rentrée 2021). Depuis 5 ans, Blanquer a supprimé 7900 postes dans le 2nd degré, soit l'équivalent de 160 collèges. Ces suppressions de postes conduisent à dépasser les seuils d'élèves par classe, à réduire les heures d'enseignement dans certaines disciplines dans les LGT et les LP, à bloquer la mobilité des personnels et à dégrader les conditions de travail.

Le budget 2022 entérine la "priorité au primaire", le ministère ne prévoit pas de moyens supplémentaires pour assurer les remplacements, baisser le nombre d'élèves par classe dans tous les niveaux et recruter des RASED.

De même, la répartition par académie montre que ce sont les territoires urbanisés et populaires qui vont encore perdre des moyens à la rentrée prochaine. Pendant ce temps, le budget de l'enseignement privé continue d'augmenter.

La rentrée 2022 va être marquée par le retour des stagiaires à temps plein du fait d'une énième réforme de la formation des enseignant·es. SUD éducation Alsace dénonce cette dégradation importante des conditions d'entrée dans le métier dont l'expérimentation entre 2010 et 2013 avait pourtant été un échec.

A travail égal, statut égal !

Les conditions de travail des AED, sous contrat pour une durée de 6 ans maximum, renouvelables chaque année, se sont largement dégradées ces dernières années du fait du manque de personnel. Méprisé·es et corvéables à merci, les AED sont indispensables au fonctionnement des établissements. **Une école égalitaire, passera par la titularisation des AED qui le souhaitent avec la création d'un statut d'éducateur scolaire !**

Dans les services administratifs aussi !

Dans les services administratifs du rectorat et des DS-DEN et des établissements, les personnels sont à bout. Les suppressions de poste, ne permettent pas de faire face à l'augmentation de la charge de travail. La région académique Grand-Est annonce une mutualisation de certains services dans les mois à venir. Encore une fois, ce sont les conditions de travail qui vont se dégrader au prétexte d'une baisse des moyens.

Battons-nous pour l'école inclusive et égalitaire !

L'inclusion scolaire est un enjeu essentiel pour l'école : tous les enfants doivent avoir accès au service public d'éducation, qu'importe leur handicap. Or, l'Éducation nationale est incapable d'accompagner les 400000 élèves en situation de handicap à la hauteur de leurs besoins. Depuis la rentrée de septembre 2021, la situation s'est largement dégradée : des élèves, qui devraient l'être, ne sont pas accompagné·es et les élèves accompagné·es ont perdu des heures d'accompagnement. Dans certains départements, les élèves attendent un an avant de bénéficier d'une aide humaine. La mise en place des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens fait peser sur les AESH le manque de personnels : les personnels AESH sont sommé·es d'intervenir sur davantage d'écoles et d'établissements scolaires avec davantage d'élèves. L'accompagnement est morcelé et se dégrade.

Pour SUD éducation, l'école inclusive ne peut exister sans moyens et sans la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH.

Le 27 janvier doit permettre de faire entendre les revendications des AESH pour un vrai statut de la Fonction publique avec un temps plein de 24h.

Battons-nous pour une université égalitaire !

Dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, le budget des différents programmes passe de 13,9 milliard à 14,16 milliard, une augmentation de 1,8%... soit exactement le chiffre de l'inflation pour cette année, alors que le premier semestre de cette année universitaire s'est encore fait dans des conditions de travail difficiles: amphithéâtres bondés, manque de personnel, précarité à tous les étages...

Alors que le nombre d'étudiant·es ne cesse d'augmenter, on assiste à une baisse continue du taux d'encadrement : depuis 2012, ce taux d'encadrement a baissé de 12% si l'on se réfère à l'ensemble du personnel du supérieur (enseignant·e-s et BIATSS, titulaires comme non-titulaires).

Pour 2019-2020, dernière année pour laquelle nous disposons d'un bilan social, on comptait 69095 contractuel·les dans l'enseignement supérieur (environ 35% des effectifs), sans compter les 127952 chargés d'enseignement vacataires (CEV) et agents temporaires vacataires (ATV), et 27933 vacataires BIATSS en 2019, dont le travail effectué est équivalent à 1185 emplois à temps plein.

Les annonces du 13 janvier sont insuffisantes, faisons céder Blanquer !